

Ici, on se distingue par notre qualité

★ ★ ★

Saisissez l'occasion de souligner

le travail de vos équipes et de l'industrie en soumettant une de vos réalisations et obtenez la visibilité que vous méritez tout en contribuant à démontrer l'expertise et la polyvalence qui caractérisent les membres de notre Association.

Les prix Distinction

permettent à l'ensemble de nos membres de rayonner grâce à un projet qui, selon eux, se distingue et permet à l'industrie de se démarquer.

L'AERMQ souhaite ainsi mettre en lumière leurs projets, et ce, autant sur le plan de l'architecture, du design et de l'originalité que sur celui de la complexité ou des défis techniques qu'ils ont représentés.

Bref. Ici. Tout le monde gagne !

AERMQ

ASSOCIATION DE L'ENVELOPPE ET DES REVÊTEMENTS MURAUX DU QUÉBEC



Pour recevoir un Prix Distinction

Chaque projet inscrit sera intégré à la campagne promotionnelle qui sera présentée en 2027.
Celle-ci proposera entre autres :

- **Une vidéo de présentation du projet mettant en vedette l'entrepreneur, l'architecte et mentionnant les membres de l'AERMQ impliqués ;**
- **La diffusion de la vidéo sur nos réseaux sociaux ;**
- **Une visibilité dans le magazine *Industrie et commerce*, LE magazine des entrepreneurs, qui contribue à la visibilité des entreprises et à leur succès au Québec et à travers le monde ;**
- **La remise d'un trophée lors de la soirée des Prix Distinction qui se tiendra dans le cadre du Congrès annuel de l'AERMQ.**

Pour être admissible, le projet devra répondre aux critères suivants :

- **Avoir été réalisé par un membre entrepreneur de l'AERMQ en règle lors de l'exécution du projet.**
- **Avoir été réalisé avec des matériaux provenant d'un membre fournisseur de l'AERMQ. La liste des membres est disponible sur www.aermq.qc.ca**
- **Être situé sur le territoire de la province de Québec.**
- **Être terminé au plus tard le 30 juin 2027 pour que notre équipe de vidéastes puisse filmer les plus belles images.**
- **Avoir les autorisations pour pouvoir capter des images, notamment de drone pour un effet plus spectaculaire.**

Aucune inscription ne sera acceptée après le vendredi 11 décembre à 16 heures. Vous devrez également fournir vos propres photos numériques haute résolution.

Pour soumettre votre projet

Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription et d'envoyer vos photos haute résolution par courriel à
caroline.rousseau@aermq.qc.ca

Formulaire en ligne : aermq.qc.ca/prix-distinction-2027

Merci de faire parvenir un formulaire par projet, ainsi que les photos au plus tard le

Vendredi 11 décembre 2026 à 16 heures.

AERMQ

Prix

DISTINCTION

2027

Dans le formulaire d'inscription, vous aurez à remplir un questionnaire.
Celui-ci comprend cinq (5) sections.

Afin de vous préparer à remplir le formulaire d'inscription, voici quelques détails du questionnaire.

Questionnaire

SECTION I

Identification de votre entreprise

- Nom de l'entreprise ;
- Nom de la personne responsable et son titre ;
- Son cellulaire ;
- Son courriel.

SECTION II

Coordonnées du projet

- Nom du projet (tel qu'il devra être affiché) ;
- Nom de la personne responsable et son titre ;
- Adresse complète où se situe le projet ;
- Date de début et de fin de la réalisation du projet.

SECTION III

Coordonnées de l'architecte

- Nom de la firme d'architectes ou des firmes en consortium (tel qu'il devra être affiché). En cas de doute, validez-le avec l'architecte ;
- Nom du ou des architectes ayant réalisé le projet ;
- Numéro(s) de téléphone du ou des architectes (cellulaire si possible) ;
- Courriel du ou des architectes ayant réalisé le projet ;
- Adresse complète de la ou des firmes.

Questionnaire (suite)

SECTION IV

Description détaillée du projet

- Pourquoi présentez-vous ce projet aux Prix Distinction ?
- En quoi ce projet se distingue-t-il et permet-il à l'industrie de se démarquer, selon vous ?
- Lors de la réalisation du projet, à quels défis avez-vous fait face ?
- Comment vous a-t-il permis d'innover, d'évoluer et de grandir ?
- Quel a été l'enjeu dans la gestion de projet ?
- Veuillez faire la description des matériaux installés (particularités, modèles, codes, couleurs, techniques de pose innovantes, etc.) ;
- Nommez l'entrepreneur en isolation et/ou de revêtement sur le projet ;
- Nommez tous les manufacturiers et distributeurs impliqués dans le projet, membres de l'AERMQ (isolation, peinture, revêtement, etc.)

SECTION V

Envoi des photos du projet

- Vous devrez fournir vos propres photos numériques, minimum de cinq (5), en format JPEG et en haute résolution, à envoyer par courriel ou WeTransfer à l'adresse ci-dessous.

DES QUESTIONS ?

Veuillez communiquer avec nous par téléphone au

450 655-1657

ou par courriel à :

caroline.rousseau@aermq.qc.ca